Observatoire économique de l'interprofession nationale de la filière Forêt Bois :

INDICE DES PRIX DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

LE MARCHÉ, TRÈS DEMANDEUR, FAIT BONDIR L'INDICE DE 8%

INDICE 2019

Depuis 2013, l'indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée assure une veille économique et statistique à partir des données actualisées des principales essences et produits commercialisés : marchés, mouvements sur les 15 années écoulées, tendances à court et moyen termes. Issus des ventes groupées de bois sur pied réalisées par Experts Forestiers de France, les chiffres livrés par l'indicateur intéressent un large public : investisseurs en forêt privée (particuliers et institutionnels), gestionnaires, professionnels de l'amont et de l'aval de la filière… **Référence annuelle pour toute la filière forêt bois, l'indicateur décortique les mécanismes d'évolution des cours, aide à mesurer la performance de l'investissement forestier et permet aux gestionnaires et aux propriétaires de forêts de gérer leur patrimoine de manière avisée.**

L'indicateur des ventes de bois est produit par la Société Forestière de la CDC, en partenariat avec l'ASFFOR et Experts Forestiers de France, dans le cadre de l'Observatoire économique de l'interprofession nationale France Bois Forêt.

2018

Volumes

UN MARCHÉ DYNAMIQUE

Plus de 1,9 millions de m³ ont été mis en vente. 90% des volumes proposés ont trouvé acquéreur

Prix

LE MAXIMUM DE 2007 DÉPASSÉ

À 66 €/m³ contre 61 €/m³ en 2017, l'indice a bondi de 8% en un an

Feuillus

POURSUITE DE LA HAUSSE

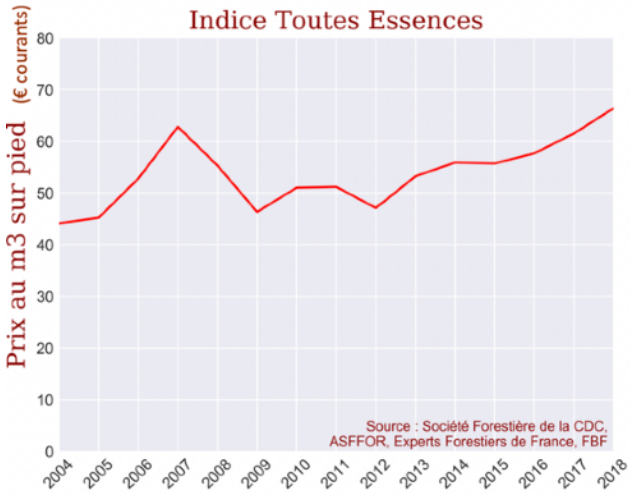
Demande accrue pour le chêne et le peuplier. Progression des bois d'industrie et d'énergie

Résineux

DEMANDE SOUTENUE

En tête le douglas, le pin maritime et l'épicéa de Sitka. En baisse l'épicéa commun et le sapin

Le prix de vente des bois sur pied en forêt privée progresse de façon continue depuis 2012. L'évolution globale de l'indice en 2018 (+ 8%) est soutenue par la quasi-totalité des marchés. **L'importance des volumes** offerts en douglas, épicéa, pin maritime et chêne (avec une nouvelle hausse significative des prix pour cette essence), **confirme la forte activité, notamment dans le bâtiment.**



Les cours du chêne poursuivent leur ascension : + 11,4% en 2018

Face à une demande qui reste toujours importante, l'offre globale de chêne augmente tirée par la forêt privée avec un prix moyen de 190 €/m3 contre 171 €/m3 en 2017, en particulier pour les « gros » arbres (>1,7 m3). Plusieurs facteurs pourraient entraîner la stabilisation des prix et réduire les tensions sur les approvisionnements des exploitants et des scieurs : le contexte incertain du Brexit qui pourrait entraver les exportations, la décision des parqueteurs allemands d'aller vers d'autres d'essences pour continuer à fabriquer des produits concurrentiels, enfin le ralentissement de l'économie chinoise.

Le prix du douglas progresse de 4%, proche de son maximum de 2007

Le prix moyen du douglas, essence prisée des industriels, s'établit à 58 €/m³ pour un arbre de 1,2 m³ de volume unitaire moyen (56 €/m³ en 2017). La hausse s'explique notamment par l'augmentation des prix des bois de volume unitaire supérieur à 1,5 m³ et la moindre dépréciation des prix des bois de plus de 2,5 m³ par rapport à 2017. La hausse du cours du douglas est particulièrement marquée dans l'ouest de la France, l'écart de prix entre l'Occitanie ou le sud du Massif Central et l'est du territoire pouvant dépasser 50%.

Le cours de l'épicéa de Sitka à son plus haut niveau depuis 2012

Le prix moyen de l'épicéa de Sitka a connu une forte hausse entre 2017 et 2018 (+18%), à 49 €/m³. Le volume unitaire moyen le plus demandé se situe autour de 1 m³, les gros bois enregistrant une décote. Pour cette essence, de moins en moins exportée en Asie, la disparité régionale persiste : entre le quart nord-ouest (Bretagne en particulier) et le sud (Limousin et massif de la Montagne Noire), les écarts sont de 20 % à 30 % à l'avantage des bois septentrionaux.

La forêt française couvre 30% du territoire métropolitain (17 millions d'hectares). **38 millions de m³ sont commercialisés chaque année.** Ajoutés aux 22 millions de m³ auto-consommés, **la récolte annuelle est de 60 millions de m³. La forêt française appartient aux trois quarts à des propriétaires privés,** particuliers pour la très grande majorité, le quart restant étant détenu par l'État et les collectivités. Pour la deuxième transformation, les bois récoltés et transformés – hors bois destinés à l'export et à l'énergie – se répartissent en volume ainsi :

- emballages (caisses, palettes et emballages légers) : 18 %
- construction (charpentes, menuiseries, parquets) : 50 % (70 % du bois d'œuvre)
- papiers et cartons : 24 %
- ameublement : 7 %
- autres industries du bois : 1 %
- chimie verte et les fibres : volumes encore peu significatifs



Les partenaires de l'indicateur

L'interprofession France Bois Forêt (FBF), créée en 2004 à l'initiative des professionnels de la filière et sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, finance des actions collectives de promotion et de valorisation de la forêt française (gestion durable et multiples usages du matériau bois), grâce à la Contribution interprofessionnelle obligatoire (CVO). **France Bois Forêt réunit 23 organisations professionnelles** : sylviculteurs, producteurs et exploitants forestiers, propriétaires et gestionnaires publics et privés, pépiniéristes, grainiers et reboiseurs, entrepreneurs de travaux, première et seconde transformation (scierie, rabotage, parquet, imprégnation, caisses, palettes et emballages légers). Ils ont été rejoints par le syndicat des constructeurs de la maison bois, AFCOBOIS. www.franceboisforet.fr

L'Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers (ASFFOR) assure la promotion du placement foncier, agricole ou forestier. C'est aussi un lieu d'échanges et d'information sur le foncier non bâti et les préoccupations spécifiques des investisseurs. Elle réunit sociétés et groupements à vocation agricole ou forestière (banques, établissements financiers, compagnies d'assurance et sociétés de gestion) agissant pour leur compte propre ou celui de leurs clients. www.asffor-investisseurs.fr

Les Experts Forestiers de France (EFF) regroupent 132 professionnels qui travaillent avec la Société des Experts Bois (SEB). Ils réalisent des expertises, des ventes de bois, des audits et des évaluations, et mènent des études sur la filière et les politiques forestières en France et à l'étranger. www.foret-bois.com/ExpertForestier

La Société Forestière de la Caisse des Dépôts est une société de services qui gère 300 000 ha de forêts représentant une valeur d'actifs d'environ 2 milliards d'euros. Elle combine une triple expertise forestière, foncière et financière, s'occupe ou intervient dans la gérance de plus de cent groupements forestiers. www.forestiere-cdc.fr

http://observatoire.franceboisforet.com

K&V relations média
Violaine Marin
02 53 45 13 55
06 22 82 27 44
violaine@agence-k-v.com
@agencekv
Salle de presse : www.agence-k-v.com